

Le journal COMMUNAUTAIRE



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraites,
recherche d'emplois :
un service personnalisé
d'accompagnement
à moins de 30 minutes
de chez vous.

**Les services
du quotidien
à côté de
chez vous.**



N° 3 février 2020

Ouverture de l'Espace
France Service

Révision du SCoT

Programme AgriBio 2020

BEAURAIN • BERMERAIN • CAPELLE-SUR-ECAILLON • ESCARMAIN • HAUSSY •
MONTRE COURT • ROMERIES • SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON • SAINT-PYTHON • SAULZOIR
• SOLESMES • SOMMAING-SUR-ECAILLON • VENDEGIES-SUR-ECAILLON • VERTAIN • VIESLY



Découverte de la caserne des pompiers de Caudry par le LALP



Opération piscine gratuite



Spectacle de fin d'année de la petite enfance



Baby galipette
Atelier parents enfants



Popote & papote
Ateliers parents enfants à thèmes



8^{ème} édition d'Émotigout



Atelier de fabrication de produits ménagers non polluants



Autofinancement du LALP
Fabrication / vente de pizza



Georges FLAMENGT
Président de la Communauté de
Communes du Pays Solesmois

Encore mieux vous servir, contribuer au « bien vivre en Pays Solesmois », sont les préoccupations premières des élus et des techniciens de la CCPS.

Contribuer au « Bien vivre en Pays Solesmois », c'est vous mettre au cœur de nos réflexions. Nos actions sont jaugées de façon à répondre aux besoins du plus grand nombre.

Dans le cadre de nos actions en faveur du développement économique et de l'inclusion sociale, j'ai le plaisir de vous informer que le Pays Solesmois a été reconnu territoire émergent dans le cadre du dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ». La CCPS s'inscrit désormais dans un réseau national qui explore les possibilités de création de nouveaux emplois en faveur de tous. De même nous continuons à aider les porteurs de projets qu'ils soient industriels, commerciaux ou artisanaux.

Depuis le 1er janvier 2020, vous pouvez bénéficier d'un nouveau service à l'Étape, rue Jules Guesde à Solesmes : La Maison France Services. Un lieu d'accueil et d'accompagnement dans le cadre de vos démarches administratives.

Un outil qui nous permet de lutter à notre échelle, contre la fracture numérique et qui constitue une première réponse aux problèmes de mobilité. N'hésitez pas, nos professionnels sont à votre disposition.

Pour mieux répondre aux besoins des parents, votre multi-accueil se transforme en micro-crèche. La gestion de celle-ci a été confiée aux « Mijuscules », groupe privé familial et à taille humaine.

L'environnement nous préoccupe, nos gestes de tri des déchets ne sont pas assez efficaces et le taux de refus de tri est encore trop important et nous pénalise financièrement. Fort de ce constat, nos jeunes en service civique constituant « la brigade jaune », viendront à votre rencontre pour vous informer et vous aider à mieux trier.

Outre, ces quelques nouveautés, nous continuons à agir pour l'amélioration de notre alimentation grâce à notre dispositif AgriBio et à nos actions labellisées dans le Programme National pour l'Alimentation.

Nous devons affirmer davantage notre identité en œuvrant collectivement pour notre territoire.

Sommaire

- 📌 **Édito p.3**
- 📌 **Actualité p.4 : le TZCLD, L'espace Info Énergie, déchetterie, parcours culturel, l'Étape, le multi-accueil, formations**
- 📌 **Reportage p.11 : les démarches, deux entreprises du territoire**
- 📌 **Dossier p.15 : révision du SCoT du Cambrésis**
- 📌 **Quésako ? p.20 : Maison France Service**
- 📌 **Zoom sur ...p.21 : Service environnement**
- 📌 **Portrait p.23 : Diane, un agent de terrain**
- 📌 **Finances p.25 : L'apprentissage de la natation, une priorité pour la CCPS**

L'engagement

Soucieuse de concilier la remise à l'emploi des chômeurs de longue durée avec le développement d'activités et de services non marchands au profit du renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité, la Communauté de Communes du Pays Solesmois a rejoint l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Signataire de la charte d'engagement, elle partage les valeurs fondatrices de la démarche TZCLD :



« **Nul n'est inemployable** » : toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences ;
« **Ce n'est pas le travail qui manque** » : c'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits.

TZCLD en actions

Depuis le 17 juillet, la CCPS a été retenue parmi les nouveaux territoires dits « projets émergents » ; A ce titre et dans l'attente du vote de la 2nde loi relative à l'expérimentation TZCLD, elle bénéficie de l'appui méthodologique du centre de ressources national en vue de la mise en œuvre de l'ensemble des phases préalablement à l'ouverture d'une « Entreprise à But d'Emploi »* et participe aux différents événements permettant l'appropriation de la démarche des différents acteurs locaux ; Tels que :

➤ **La Grève du Chômage**

le jeudi 7 novembre à la salle Carlier à Solesmes.

➤ **Appel pour la 2^{ème} loi**

La rencontre régionale des Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée du Hauts de France le 11 décembre à Valenciennes.



+ d'info:

Marie-Christine Cornu
03 27 70 74 30
mc.cornu@ccpays-solesmois.fr





L'espace Info-Energie

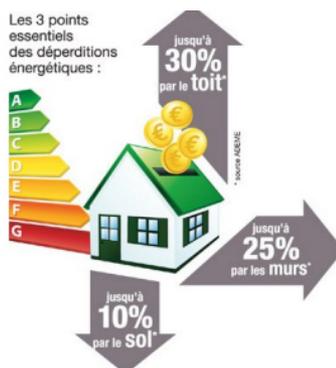
Actualité



Vous êtes propriétaire de votre logement ? Et vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ? N'attendez plus, contactez l'Espace Info-Energie (service gratuit) pour prendre rendez-vous et obtenir des informations sur les aides existantes.

Quels sont les travaux éligibles ?

- Remplacement des chauffages vétustes,
- Isolation de la toiture, des murs,
- Installation d'une ventilation,
- Remplacement du ballon d'eau chaude,
- Remplacement des menuiseries vétustes.



Quels sont les dispositifs existants sur l'arrondissement de Cambrai ?

Vous pouvez peut-être bénéficier :

- Du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » visant à soutenir des projets de rénovation globaux. Il s'agit d'un financement à 35% ou 50% de votre projet dans la limite de 20 000€ HT de travaux ; sous conditions.
- De la « Prime Air Bois » visant à remplacer les chauffages au bois vétustes utilisés en chauffage principal par des appareils plus performants. Prime pouvant aller jusqu'à 1350€ ; sous conditions.

Pour savoir si vous êtes éligibles aux aides et obtenir des conseils et un accompagnement liés aux travaux d'amélioration énergétique, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la conseillère de l'Espace Info-Energie lors de ses permanences à Solesmes.

Permanences à la CCPS :

Le 1er mercredi du mois de 14h à 17h et le 3ème jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV au 03 62 53 25 18

Réutilisation, réemploi, donnez une seconde chance à vos objets

La CCPS soucieuse de l'impact environnemental sur son territoire souhaite encourager la réduction des déchets à travers diverses actions.

Et une deuxième vie tu donneras

Entre octobre et décembre en partenariat avec l'association ACTION, un valoriste a sauvé vos meubles, les a restaurés pour qu'ils soient vendus à prix solidaires en ressourcerie. Toutefois s'il n'y a plus aucun espoir les meubles partiront dans notre benne Eco-mobilier pour être recyclés. A l'issue de cette expérimentation un bilan sera réalisé afin de décider si il y a une réédition de cette action.

Où déposer mes meubles usagés ?

À la déchèterie de Solesmes, le valoriste était présent les mercredis, jeudis, vendredis et samedis. Suite au bilan de cette expérimentation, cette opération de prévention de la production de déchets pourrait être reconduite. N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions lors du dépôt de vos meubles et de l'impact que cela pourrait avoir sur vos comportements !

Parlons couettes et oreillers ...



Vous l'aimiez, elle vous tenait chaud. Mais après 10 ans de cohabitation, votre couette, a jauni et s'est usée. Depuis vous n'aviez qu'une hâte, vous en débarrasser. Mais comment ? Désormais un espace est prévu dans votre déchèterie. Votre oreiller sera également le bienvenu !

Le saviez-vous ?

Une couette usée se transforme en veste matelassée et un oreiller en doudoune branchée.

2019

45 Événements

10750 Spectateurs

Le nouveau parcours culturel 2020

Le pôle culturel de la Communauté de communes semble remplir ses fonctions : spectacles, concerts, expositions et autres actions culturelles...

Les spectateurs ont eu un choix varié d'artistes : La rue Ketanou, Soroké, Emilie Landry, La Bricole, Mon Côté Punk, Ezra, Keystone, Quentin Carton, Les Balochiens Présentant des genres artistiques nouveaux tels que : un Opéra, un Festival de musique actuelle, un Festival de jazz et un spectacle de danse irlandaises.

A travers notre Parcours Culturel, les spectateurs de tous âges ont découvert notre territoire et ont contribué au vivre ensemble.



Petit à petit ...

Les premiers cours du conservatoire intercommunal ont démarré dès la rentrée de septembre dans le nouveau conservatoire.

La danse, les percussions, les éveils et le théâtre ont investi les nouveaux locaux. Il faudra encore un peu de patience pour les autres cours.

Le Parcours Culturel 2020 s'illustrera de nouveau par sa qualité et sa diversité avec la volonté de vous retrouver toujours plus nombreux au fil de la saison. Du rock au jazz en passant par l'opéra, du théâtre au cirque en passant par l'exposition, voilà ce que vous pourrez découvrir dans ce nouveau Parcours Culturel.

Notre ambition est de placer la Culture au cœur de notre territoire en développant l'attractivité économique et touristique de la Communauté de Communes.

Au-delà des spectacles, c'est une véritable aventure humaine autour de rencontres et d'échanges entre les compagnies et les habitants de notre territoire.

Ces rendez-vous permettent le développement culturel au plus près de chez vous.

le secteur Adultes / Familles / Séniors se développe

Depuis sa création en 2018, ce lieu d'accueil et d'échange s'articule autour de diverses activités.

Que ce soient du sport, de la cuisine, du conte, de l'initiation à l'informatique... il y a forcément une activité qui vous intéressera.

Non ?! Pour vous il manque une activité ?

Venez donc participer à notre comité d'usagers volontaires qui pour 2020 s'attèle à un projet d'écriture sociale.

On va écrire sur quoi ?

La rédaction de ce projet s'articule autour de quatre axes principaux :

- ▶ L'amélioration des conditions de vie
- ▶ Le développement de l'éducation et de l'expression culturelle
- ▶ Le renforcement des solidarités et des relations de voisinage
- ▶ La prévention et la réduction des exclusions.

Encore plus proche de vous !

Pour lutter contre les problématiques liées à la mobilité, les animations proposées par ce secteur se délocalisent temporairement sur le territoire à l'occasion de conférences ou d'ateliers autour de différents thèmes tels que la santé, l'éducation et l'alimentation.

C'est ainsi que le 24 octobre 2019 sorcières et sorciers ont pu s'inviter à la table d'Harry Potter à Romeries pour un atelier de cuisine intergénérationnel. Le Secteur Adultes / Familles / Séniors organise également des sorties pour tous en dehors du territoire, cette année les participants sont partis en direction de Rouen à l'occasion de l'Armada.



+ d'info : 03 27 70 74 30
letape@ccpays-solemsois.fr
 L'Étape - CCPS



Les Mijuscules reprennent le multi accueil



Une étude menée auprès des habitants du Pays Solesmois a mis en évidence que les structures « multi accueil » ne répondaient plus aux besoins des habitants du territoire.

Aussi, afin d'offrir un service plus adapté, les membres du Conseil Communautaire ont fait le choix de mettre en place une DSP (Délégation de Services Public) pour la gestion d'une micro-crèche intercommunale.

Après une longue procédure, la DSP a été attribuée à Les Mijuscules.

Originaire du valenciennois, la Micro-Crèche « Les Mijuscules » ouvrira ses portes à Solesmes pour le premier trimestre 2020 et accueillera les enfants du territoire jusqu'à 4 ans révolus.

Les pré inscriptions sont ouvertes, pour des accueils réguliers et occasionnels. Vous pouvez faire votre demande de pré-inscription par mail.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 7h à 19h sans interruption.

Lieux : Rue du Mol Fromage 59730 Solesmes

Le RAM du Pays Solesmois maintient ses activités à Vendegies.

Le RAM ou relais assistante maternelle est un lieu d'échanges, d'informations, d'écoute à disposition des parents et des assistantes maternelles. Il propose également des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Permanence:

lundi de 9h00 à 12h00

Maison de la Petite Enfance « Les P'tits Cailloux »

Lieux :

Ruelle des écoles Rue de Sommaing
59213 Vendegies-sur-Écaillon

+ d'info:

lesmijuscules@gmail.com

 Micro-creches « les mijuscules »

+ d'info:

Judith Brassart

06 83 20 49 38

Une formation plus proche pour les Assistants maternels

L'Etape de la CCPS possède son propre Relais Assistants Maternels (RAM). Il met en relation les parents et les assistants maternels. Cette structure permet entre autres le recensement des offres d'accueil. La CCPS est donc au plus près des enjeux actuels du secteur en termes de garde d'enfant. En passant par le RAM, les assistants maternels agréés peuvent s'informer sur leur statut professionnel et être accompagnés dans leurs démarches administratives. Des rencontres entre assistants maternels sont également organisées afin de pouvoir échanger librement sur leur profession.

Le RAM permet aussi un accès aux formations

Afin de pallier le problème de mobilité rencontré par les assistants maternels, la CCPS met à la disposition de l'organisme INFANS, le bâtiment de L'Etape.

Ainsi, cet organisme spécialisé dans la formation des professionnels de la petite enfance va pouvoir former les assistants maternels directement sur notre territoire.

Passe ton BAFA !

Jeunes du territoire vient passer ton BAFA avec la CCPS. Tu peux avoir une réduction en contrepartie de 6 semaines de stage au sein de nos accueils de loisirs.

Renseigne-toi à L'etape de la CCPS : letape@ccpays-solesmois.fr





Des aides en faveur des entreprises du territoire.

Les démarches

Des aides pour qui ?



Artisans, commerçants, entreprises de services, professions libérales et les Petites et Moyennes Entreprises.

Comment ?



En prenant contact avec le service développement économique.

Après une étude d'éligibilité personnalisée, vous bénéficiez d'un accompagnement sur le montage du dossier.

Quelles aides ?



Aides à la création, au développement et au redressement des Très Petites Entreprises, aides financières sur l'immobilier.

Toutes ces aides sont conventionnées financièrement avec la Région.

L'intervention de la CCPS permet de mobiliser d'autres financements comme le FISAC¹, le LEADER²...

+ d'info:

Service développement économique
03 27 70 74 30
contact@ccpays-solesmois.fr

¹Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

²Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

Boulangerie Pâtisserie LECOCQ

- Saint-Python

Enfant du village, M Lecoq a toujours connu la boulangerie de Saint-Python. Dès l'âge de 15 ans, il commence son apprentissage dans une boulangerie de Solesmes. Puis ne pouvant être embauché il se dirige vers la grande distribution toujours en boulangerie-pâtisserie. L'amour du métier artisanal lui est toujours resté dans les veines et dès qu'il en a l'opportunité, il renoue avec l'artisanat chez Banette à Solesmes.

Avec pour bagage ses 27 ans d'expérience dans le métier, il décide de reprendre avec sa conjointe la boulangerie de son enfance en 2015.

Depuis cinq ans il travaille sur un fil, en effet avec un four d'une quarantaine d'années, énergivore et incertain. Il devient urgent de changer cet outil de travail. Il sollicite la CCPS pour trouver des fonds qui permettront d'améliorer ses conditions de travail, son rendement mais aussi de diminuer sa consommation énergétique.

Fin mars 2019, une aide FISAC a pu être débloquée pour permettre le développement de son entreprises et le maintien du derniers commerces.

« Sans ces aides, une petite entreprise comme la nôtre n'aurait pu assumer cet investissement »

Chez M. Lecoq vous retrouverez une boulangerie traditionnelle avec une touche de singularité dans ses pâtisseries. Le commerce à embaucher quatre personnes et souhaite à l'avenir pouvoir pérenniser ces emplois.

La boulangerie est ouverte du mardi au samedi de 6h à 13h et de 15h à 19h. Le dimanche de 6h à 12h30.



Boulangerie LECOCQ

***4 Place des Anciens d'Afn
59730 Saint-Python***

03 27 37 30 74

Restaurant " Le Rossignol" - Saint-Python



C'est après trente ans d'expérience en qualité de directeur dans une chaîne de restauration que M David Rossignol voulait accomplir un nouveau projet de vie : ouvrir son propre restaurant.

Un an de travaux après, c'est une vraie réussite !

Avec l'ouverture de ce restaurant, M Rossignol a donné une nouvelle énergie au village. Grâce à l'accompagnement de la CCPS et aux aides débloquées (FISCAC, LEADER, Région) portant sur le maintien des derniers commerces, la modernisation et la sécurisation de locaux sur l'accessibilité, son projet a vu le jour le 3 septembre 2019.

C'est d'abord l'histoire d'un coup de cœur pour un commerce, sa situation géographique, son potentiel architectural. Il aura fallu un an de travaux pour rendre son âme à ce bâtiment. En entrant dans le restaurant Le Rossignol vous retrouverez un style épuré d'inspiration contemporaine tout en gardant le charme de l'ancien.

À cœur ouvert

Avec ses 60 couverts à l'intérieur du restaurant, vous retrouverez une cuisine ouverte où les plats conviviaux sont travaillés avec un zeste d'originalités. L'impressionnante hauteur sous plafond du restaurant est à l'image de la présentation des assiettes que l'on vient peaufiner jusque dans les moindres détails.

A la question de savoir si ce restaurant est gastronomique, un léger sourire se dessine sur les lèvres du patron : « Avec un menu à l'ardoise à 19€90 en semaine, non ce n'est pas une cuisine gastronomique. » La créativité est mise à l'honneur avec une carte renouvelée toutes les trois semaines et cocrée avec son équipe. Il met l'accent sur le choix et la fraîcheur des produits. Il privilégie le circuit court, parmi ses fournisseurs on retrouve : l'établissement Martin, la boucherie Lesnes, le Primeur Acquette ou encore la boulangerie de Saint-Python.

Le restaurant a embauché six personnes de la région, une équipe jeune et dynamique pour vous servir du mardi au jeudi de 12h à 14h30. Le vendredi et le samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h. Le dimanche de 12h à 14h30.

Pour la suite de cette aventure, M Rossignol souhaite pérenniser son entreprise et pourquoi pas devenir une table incontournable dans la région.



Le Rossignol

Place des Anciens d'Afn
59730 Saint-Python

03 27 82 40 60  Le Rossignol

Suivez-nous !





DOSSIER

Révision du SCoT du Cambrésis

Qu'est ce que le SCoT ?

Pourquoi réviser le SCoT ?

Comment réviser le SCoT ?

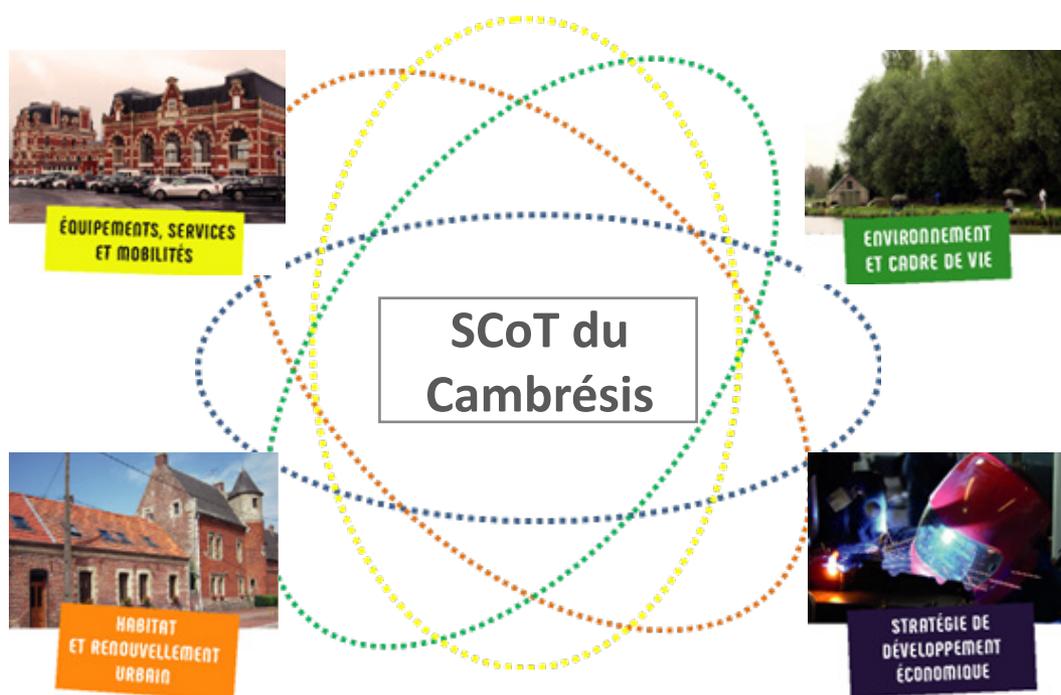
Comment participer au projet SCoT ?



Révision du SCoT du Cambrésis

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme porteur d'une vision stratégique en matière d'aménagement du territoire. Il est destiné à mettre en cohérence les politiques sectorielles notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...



À ce jour, le Cambrésis dispose déjà d'un SCoT approuvé le 23 novembre 2012. Ce schéma définit à l'échelle de l'arrondissement des orientations et objectifs à atteindre d'ici 2020, sur les différentes thématiques d'aménagement du territoire.

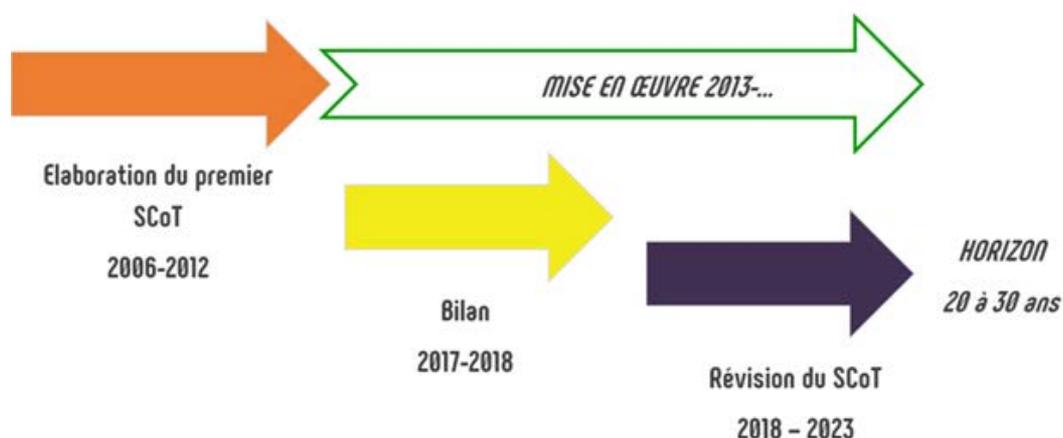
Pourquoi réviser le SCoT ?

Suite à plusieurs années de mise en œuvre, le SCoT du Cambrésis a fait l'objet d'un bilan réalisé entre 2017 et 2018.

Ce bilan a permis de faire apparaître d'importants enjeux pour le Cambrésis :

- D'étendre les orientations du schéma à l'ensemble de son périmètre afin de tenir compte des six nouvelles communes ayant intégré le Pays du Cambrésis en janvier 2013,
- De tenir compte des nouvelles réalités du territoire avec l'avancée du Canal Seine Nord Europe et de la reconversion de la BA 103, du bouleversement démographique rencontré récemment, de l'évolution du contexte économique et logistique ainsi que du nouveau cadre régional des Hauts-de-France,
- De définir les orientations et objectifs au-delà de l'horizon 2020 et d'alimenter le contenu du SCoT grâce aux études et projets portés par le Pays dont notamment le Plan Climat Air Energie Territorial.

Vers un nouveau SCoT d'ici 2023



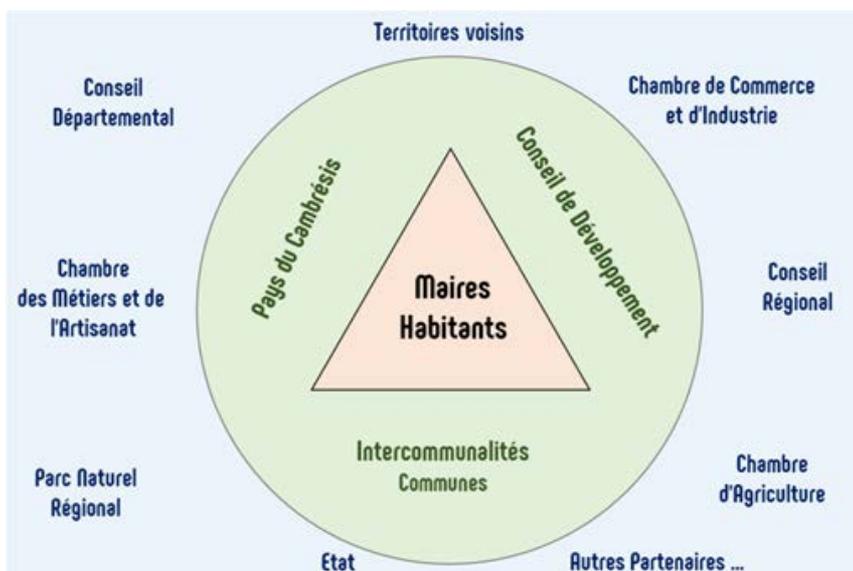
Comment réviser le SCoT ?

La révision du nouveau SCoT est l'occasion de construire ensemble autour des nombreuses questions liées à l'aménagement du territoire. Trois dimensions sont données à ce nouveau projet de territoire :

Un projet politique :	Un projet partagé :	Un projet partagé :
Au-delà de ce qui sera inscrit dans le futur SCoT, la démarche de révision sera l'occasion d'échanger ensemble pour faire aboutir un projet politique à l'échelle de l'arrondissement. La révision du schéma sera menée en co-construction avec les 3 intercommunalités et les 116 communes du territoire ainsi que le Conseil de Développement.	Pour alimenter le contenu du SCoT, la révision devra s'enrichir de l'expertise des acteurs locaux et partenaires du territoire. En tant que conseillers, ils facilitent la définition du projet par leurs connaissances. En tant que partenaires, la convergence sur le projet doit être recherchée pour aboutir à un projet partagé.	La dimension souhaitée pour ce nouveau SCoT est de placer au cœur des réflexions, les premiers concernés par les orientations et objectifs qui seront inscrits dans le schéma. Qui d'autre que les Maires, piliers de la démocratie, et les habitants pour parler des problématiques de quotidiens ?

Cette parole citoyenne est essentielle pour permettre de recueillir les attentes des habitants et tenir compte du territoire vécu.

Un projet politique partagé



Comment participer au projet SCoT ?

La révision du SCoT se décompose en 3 temps, incarnés par 3 documents :



A chaque étape du projet, les habitants peuvent donc s'informer mais aussi participer. Différents outils destinés à concerter la population autour du projet seront mis en place :

- La mise à disposition du public d'un registre et du dossier de révision du SCoT dans les locaux du Syndicat Mixte du PÉTR du Pays du Cambrésis,
- La publication d'articles concernant le SCoT sur le site internet du Syndicat Mixte du PÉTR du Pays du Cambrésis,
- La mise en place d'une boîte mail afin que vous puissiez formuler vos avis et vos contributions : scot@paysducambresis.fr
- L'organisation de plusieurs réunions publiques afin d'échanger directement sur le projet.

Quésako ?



Maison France Service est un label attribué par l'état qui caractérise un lieu d'accueil et de services à la population pour toutes démarches auprès des administrations et organisations publiques.



Un nouveau service de la CCPS

Suite à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la CCPS à adopter une nouvelle compétence: « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ».



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé, famille, retraites,
recherche d'emplois :
un service personnalisé
d'accompagnement
à moins de 30 minutes
de chez vous.

**Les services
du quotidien
à côté de
chez vous.**

france-services.gouv.fr



La Maison France Services ne remplacera pas les administrations publiques

Ce service est un soutien aux usagers : accueil, information, orientation... Vous serez accompagné dans la constitution de vos dossiers ainsi que dans vos démarches administratives que ce soit par internet ou sur papier. Parmi les différentes administrations, vous retrouverez la CAF, les Finances Publiques, l'Assurance Maladie ...



Proximité et accessibilité

La maison France Services du Pays Solesmois se situe à L'étape de la CCPS
9 bis rue Jules Guesde
59730 Solesmes

Elle est ouverte :
Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le mercredi de 8h30 à 12h
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Le service environnement

Zoom sur...

Une nouvelle brigade mise en service



Les nouveaux membres de la brigade (de gauche à droite) : François, Lucas, Johan et Jean Michel

Face à une diminution des collectes des déchets recyclables, la CCPS a mis en place une « brigade jaune ». Le but est de sensibiliser les habitants à la nécessité de bien trier ses déchets.

Rappelons qu'un habitant qui trie correctement ses déchets économise des levées sur ses poubelles d'ordures ménagères et réduit les risques encourus par les agents face à des produits dangereux.

Ne soyez donc pas étonné si vous croisez notre brigade jaune dans vos communes de bon matin, le nez dans vos poubelles : les agents contrôlent vos bacs avant leurs collectes.

Leurs missions principales

- Améliorer la qualité des déchets recyclables dans le bac jaune
- Diminuer le taux de refus de déchets recyclables en centre tri
- Réduire les risques encourus par les agents de collecte et les opérateurs sur la chaîne de tri consécutifs à la présence de déchets dangereux
- Sensibiliser les usagers à la mise en place du tri sélectif et encourager l'apport des déchets recyclables aux bornes de tri (verre, textile)
- Développer l'attitude responsable de chacun pour la juste gestion de leurs déchets domestiques

Sur le terrain ...

La brigade jaune vérifie les contenus de vos bacs.

Un contrôle négatif entraîne la non-collecte du bac lors du passage de la benne. Un porte-manteau avec rappel des consignes est alors apposé sur celui-ci avant le passage du camion de collecte.

AUCUN RATRAPAGE NE SERA PROGRAMMÉ

L'erreur de tri devra être extraite du bac afin que ce dernier puisse être ramassé lors de la collecte suivante.

Ils seront sur le terrain de façon récurrente. N'hésitez pas à discuter avec eux pour mieux comprendre les consignes et les erreurs que vous avez pu faire.

Pour rappel :

Le règlement de collecte établi lors de la mise en place de la TEOMI stipule que des sanctions aux contrevenants peuvent être appliquées :

- 2 erreurs de collecte identifiées = avertissement
- 3 erreurs de collecte identifiées = comptabilisation d'une levée supplémentaire

A défaut d'absence ou de volonté de trier vos déchets, le bac jaune sera remplacé par un bac gris de 140 L « pucé », ce qui entraînera donc un coût supplémentaire pour les levées de ce bac.

Reprise des commandes pour les composteurs

Une nouvelle vague de commandes pour les composteurs aura lieu en Mars 2020 avec le retour du grand format.

Commandez le vôtre en 4 étapes :

- 1- Téléchargez** votre bon de commande sur notre site internet ou retirez le dans nos locaux à partir de Février 2020
- 2- Choisissez** votre modèle :



Plastique
420L à 13€



Bois
400L à 15€
600L à 18€

100% NATURAL

METTONS NOUS
AU VER !

Chaque modèle est livré avec un « bio seau » afin de faciliter les voyages au composteur, et un petit guide pratique pour une bonne mise en route.

- 3- Retournez** votre bon de commande avec le règlement par chèque à l'ordre du Trésor public à

Communauté de communes du Pays Solesmois
Zone d'Activités Economiques du Pigeon Blanc
Voyette de Vertain / CS 60063 / 59730 Solesmes

- 4- Récupérer** votre composteur en CCPS à la date qui vous aura été proposée

Diane, un agent de terrain



Originnaire de Cambrai, c'est en novembre 2019 que Diane Bigot fait son entrée au sein de la CCPS.

Après une première expérience à la Région Bretagne dans l'introduction de produits de qualité en restauration scolaire, Diane pose ses valises à Lambres-les-Douai pour mettre en œuvre des actions environnementales au service de l'agenda21.

Du haut de ses 23 ans, forte de ses expériences, les problématiques du développement durable étant pour elle un vrai leitmotiv, elle relève le défi de mener à bien deux politiques majeures du service environnement.

« Ce n'est pas juste le côté théorique qui m'intéresse, c'est d'être directement sur le terrain au plus proche des usagers afin de répondre à de réelles problématiques »

Ses missions :

Le Programme Agri Bio

Pour un public agricole

Diane vous accompagne dans vos projets d'installation, de conversion en agriculture biologique ou de transmission. Elle vous mettra en contact avec nos différents partenaires (Bio en hauts de France, Terre de Liens, A Pro Bio, la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de Calais, Initiatives Paysannes, NOREADE) pour un accompagnement technique, d'études de projets et de diagnostics.

Vers l'agriculture de demain

Une expérimentation sur le terrain avec différentes pratiques de désherbage (chimique, alternatif ou mécanique) est menée à la MFR d'Haussy, lieu de formation de futurs agriculteurs. Cette vitrine territoriale permet également aux élèves des travaux pédagogiques sur l'interprétation des résultats. Elle sera complétée l'an prochain par la mise en place de ruches pour évaluer l'impact des travaux culturels sur la biodiversité.

Le saviez-vous ?

Le Programme Agri Bio ce sont des actions pour la protection de la ressource en eau et le maintien de l'agriculture sur le territoire grâce à un accompagnement des changements de pratiques.

Suite au succès des politiques menées en matière d'agriculture depuis trois ans, la CCPS s'est engagée fin 2019 dans la définition d'un nouveau programme AgriBio 2020 avec les mêmes objectifs principaux que les précédentes années.

Pour les agriculteurs mais pas que

À travers diverses actions de sensibilisation et de communication, c'est toute la population du Pays Solesmois qui est concernée par le projet AgriBio.



Au travers d'un second Programme National pour l'Alimentation (PNA), Diane a pour mission d'accompagner le développement d'une alimentation durable, de qualité et accessible à tous en faisant émerger un Projet Alimentaire de territoire (PAT).

De la restauration collective au développement des circuits courts en passant par la lutte contre le gaspillage alimentaire, autant d'actions menées auprès des scolaires, usagers et associations.

L'objectif est simple :

Faire émerger une offre alimentaire de qualité et locale pour répondre à une demande croissante de mieux se nourrir et de protéger l'environnement.

Grâce à une coordination interservices, le service à la personne de L'Étape mène également des actions d'éducation alimentaire telles que des ateliers culinaires ouverts à tous ou encore le salon émotigôût que vous retrouverez pour sa 9^{ème} édition le 10 octobre 2020 à Saint-Python. Une ambassadrice du tri intervient également dans les écoles sur la prévention des déchets et la lutte contre le gaspillage.

Dans ses missions, Diane part des problématiques du terrain pour enclencher la concertation avec les élus et les habitants, accompagner les projets émergents. Associations, collectifs parents, agriculteurs, habitants du territoire vous êtes les bienvenus pour apporter de nouvelles idées.



+ d'info:

Diane BIGOT
03 66 32 05 75
d.bigot@ccpays-solesmois.fr

L'apprentissage de la natation, une priorité pour la CCPS



Apprendre à nager est un véritable enjeu de société, il constitue un impératif de sécurité individuelle et collective pour lutter contre le phénomène des noyades devenu, en France, la deuxième cause d'accident mortel chez les enfants de 1 à 14 ans, compte tenu du fort développement d'activités aquatiques.

La pratique de la natation favorise aussi le développement sensoriel, moteur et social chez l'enfant. Il est admis la nécessité d'une réelle autonomie dans le milieu aquatique à la fin de la scolarité en primaire.

Au-delà de l'enseignement à proprement parler, l'apprentissage de la natation génère diverses dépenses : le coût des séances, les frais de mise à disposition du matériel, de personnel spécialisé, du transport des enfants et des accompagnateurs.

Conscient de l'enjeu, la CCPS met gracieusement à disposition des scolaires de son territoire, la piscine intercommunale du Pays Solesmois et son matériel, le personnel spécialisé chargé de l'encadrement des séances et prend en charge le coût du transport pour un montant annuel de 18 000 €.





**Horaires d'ouverture du siège de la CCPS
ZAE du Pigeon Blanc, Voyette de Vertain
CS 60063 - 59730 Solesmes
03 27 70 74 30**

Lundi	9h à 12h	14h à 17h
Mardi	9h à 12h	Fermé
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermé
Vendredi	9h à 12h	13h30 à 16h



**Horaires d'ouverture de L'Étape
9 Bis rue Jules Guesde
59730 Solesmes
03 27 70 74 30**

Lundi	9h à 12h	14h à 17h
Mardi	9h à 12h	Fermé
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermé
Vendredi	9h à 12h	13h30 à 16h

Horaires d'ouverture des déchetteries

Solesmes



ZAE du Pigeon Blanc, Voyette de Vertain CS 60063 - 59730 Solesmes 03 27 74 65 83		
Lundi	8h30 à 12h	14h à 18h
Mardi	Fermé	
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 18h
Jeudi	8h30 à 12h	14h à 18h
Vendredi	8h30 à 12h	14h à 18h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 18h

Bermerain



Rue du Tordoir 59213 Bermerain 03 27 26 65 08		
Lundi	Fermé	14h à 18h
Mardi	Fermé	
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 18h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	Fermé	14h à 18h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 18h

**Horaires d'ouverture de la Piscine Intercommunale du Pays Solesmois
rue Général de Gaulle 59730 Solesmes
03 27 37 28 62**



Horaires périodes scolaires		
Lundi	Fermé	15h à 16h
Mardi	7h30 à 9h30	16h à 19h30
Mercredi	10h à 11h30	15h à 19h30
Jeudi	12h 13h30	16h à 19h30
Vendredi	Fermé	16h30 à 20h30
Samedi	9h à 11h30	15h à 17h45
Dimanche	9h à 12h	Fermé

Horaires vacances		
Lundi	Fermé	
Mardi	9h à 12h	15h à 19h30
Mercredi	9h à 12h	15h à 19h30
Jeudi	9h à 12h	15h à 19h30
Vendredi	9h à 12h	15h à 20h30
Samedi	9h à 11h30	15h à 17h45
Dimanche	9h à 12h	Fermé



La Bricole et les mousses du Pays Solesmois



Jazz'Bar en Solesmois - Saulzoir



Les balochiens - guiguite



Live entre le livres



Oëus - réseau départemental de développement culturel en milieu rural



Atelier découverte des Haïkus



La flûte enchantée - Live sur grand écran



Salon du livre

12

ÈME

PRINTEMPS FRANCOPHONE DU PAYS SOLESMOIS



THÉÂTRE HOP(e)

Vendredi 6 mars - 20h

Salle des fêtes - Escarmain

TARIFS : Normal : 7€ / Réduit : 4€
Moins de 12 ans : **Gratuit**



CIRQUE CIRCORYTHM'OH

Vendredi 3 avril - 20h

Salle des fêtes - Vertain

TARIFS : Normal : 7€ / Réduit : 4€
Moins de 12 ans : **Gratuit**

SOIRÉE DE LA FRANCOPHONIE 17 mars - 18h30

Collège Antoine de Saint-Exupéry - Solesmes

GRATUIT

DICTÉE FRANCOPHONE 21 mars - 8h45

Bibliothèque - Solesmes

TARIF: 2€

Renseignements / réservation 06 83 20 50 98



Printemps Francophone Pays Solesmois



Communauté de Communes du Pays Solesmois

Parcours Culturel
www.ccpays-solesmois.fr
Pôle Culturel CCPS

